

Vous souhaitez préserver votre patrimoine familial?

Vous désirez privilégier une association locale qui travaille avec les habitants du territoire?

Vous voulez transmettre vos terrains en milieu naturel aux générations futures ?

Vous aimeriez concilier exploitation agricole et préservation de la nature?

Devenez acteur de la préservation du patrimoine naturel de notre territoire !

En confiant votre terrain au Conservatoire d'espaces naturels, VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ par une association locale et professionnelle agissant dans l'intérêt général.

Gestionnaire d'espaces naturels agréé par la Région et l'Etat, le Conservatoire d'espaces naturels mobilise des moyens financiers et techniques pour restaurer, entretenir et mettre en valeur votre propriété. Son action à but non lucratif s'inscrit dans la durée et propose des solutions foncières adaptées à vos intentions et aux enjeux écologiques de votre terrain.

2000
PROPRIÉTAIRES
ont déjà transmis
leur patrimoine naturel
aux Conservatoires
par vente ou par

5 000
PROPRIÉTAIRES
ont confié la
gestion de leur

Pourquoi pas vous



propriété, nous pouvons définir ensemble la solution la plus adaptée :

Ils se sont engagés

Ou'est-ce qu'un milieu naturel

convention, vente, donation...

En France, il existe une incroyable diversité de paysages et de milieux naturels. En fonction de la situation, du sol, du climat et des pratiques humaines, la végétation s'exprime différemment sous forme de forêts, de prairies, de pelouses, de landes, d'étangs, de marais... À chacun de ces milieux correspond un cortège d'animaux et de végétaux, parfois rares et menacés. Il en va de même pour certaines formations géologiques exceptionnelles, qui constituent également un patrimoine remarquable. Pour préserver ces ensembles fragiles, le Conservatoire peut parfois intervenir.





Découvrir la biodiversité locale

« Ma vision du site a été élargie depuis que le Conservatoire m'a fait découvrir les plantes et les papillons. Ça a renforcé ma motivation à protéger le site.»

> Didier GAGNEUX, chasseur et propriétaire de la Lande de Beaumaître (61)

Pour une préservation définitive

« Notre famille a toujours été sensibilisée à la protection de la nature et c'est tout naturellement que nous avons confié au Fonds de dotation des Conservatoires ces cavités creusées dans le coteau dominant le Loir.»

Maryame IRANPOUR, co-propriétaire avec ses frère et sœur, inaugure le don d'un terrain, les Caves « Andrée Moreau », à Fréteval (41)







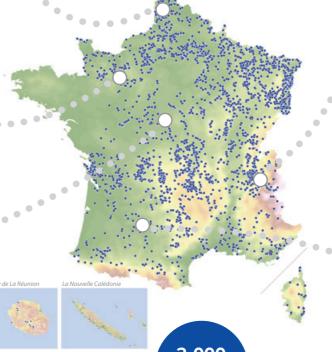




pas me soucier du milieu naturel. Comme par exemple vendre le terrain, exploiter le bois ou encore louer pour en tirer un revenu. Je préfère

avoir gardé ces milieux intéressants et assez rares dans la région. J'ai choisi de préserver ce patrimoine commun. C'est finalement la résultante d'un fameux concours de circonstances entre mon intérêt pour la nature, ma propriété et ma rencontre avec le Conservatoire d'espaces naturels. »

Jacques TÉTART, propriétaire de la Réserve naturelle régionale de Lostebarne-Woohay (62)



Sites confiés d'espaces naturels

3 000 sites naturels

154 000 1 330 hectares préservés

agriculteurs partenaires

Confier mon patrimoine familial

« J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à aller dans le marais pour travailler, même si le travail y était très difficile à cause des trous creusés pour extraire la tourbe... Mon père y est venu jusqu'à la fin, vers les années 2000, pour le faucher. Depuis, le marais est devenu un refuge pour les oiseaux et les crapauds. J'ai souhaité vendre mon terrain au Conservatoire, afin de pouvoir garantir par cet acte la préservation de ce coin de nature.»

Michel THUILLIER propriétaire ayant vendu son terrain dans le marais de la Crusille à Novalaise (73)

Concilier agriculture et préservation de la nature

« Outre la découverte et la prise de conscience de l'incroyable biodiversité présente sur mes parcelles, le partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées m'a conduit à adapter et faire évoluer mes pratiques agricoles. Non seulement la faune et la flore sont mieux prises en compte, mais surtout, le rendement et l'intérêt agricole des prairies se sont nettement améliorés. C'est pour moi une plus-value considérable, qui apporte du sens à mon

action et m'a redonné le goût et une réelle envie d'exploiter ces parcelles dont j'envisageais auparavant de céder l'exploitation. »

> Gaylord CIVIL, agriculteur et propriétaire







Je signe une convention avec le Conservatoire pour la gestion de mon terrain.

Je vends mon terrain au Conservatoire qui prend en charge les frais de notaire.

Je fais une donation de mon terrain au Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels et je bénéficie de déductions fiscales.



Un exemple de restauration pour préserver un milieu naturel

Le Conservatoire d'espaces naturels évalue ou confirme l'intérêt écologique du terrain et définit reméandrage de cours d'eau, défrichage et débroussaillage, création de mares, mise en place de

avant



travaux de débroussaillage et pose de clôtures



coteau préservé grâce au pâturage



30 Conservatoires d'espaces naturels au service de la nature

7 100 adhérents

3 750 bénévoles

salariés



www.reseau-cen.org